donc toujours particulières, occasionnelles, limitées à des circonstances spéciales. Elles sont de deux sortes, qui correspondent respectivement à ce que sont, du côté de Dieu, le miracle et la Providence. De même qu'il y a les miracles divins, opérés par la Puissance souveraine qui modifie à son gré les éléments et les lois de sa création, il y a les prestiges diaboliques [1] accomplis en utilisant simplement les lois et les éléments naturels, mais d'une façon qui dépasse les pouvoirs de l'homme ou de la nature et tranche sur le cours ordinaire des choses. Le type actuel de ces prestiges serait, par exemple, la possession proprement dite, où le démon se sert d'une bouche et d'un souffle humain pour articuler les sons d'une langue ignorée du possédé. En second lieu, de même que la prescience divine, sans sortir du train coutumier du monde, ordonne les circonstances naturelles à ses fins d'amour et de justice, — par exemple, pour répondre à une prière ou pour châtier — de même certains événements, d'apparence et de structure intime tout ordinaires, — une maladie, une tempête, un échec, — pourraient-être amenés, pour des fins perfides, par une intervention diabolique qui s'insérerait dans la trame des choses comme le fait la liberté humaine. Mais au fond, ces deux espèces d'interventions diaboliques ne sont pas essentiellement différentes ; l'esprit mauvais agit toujours de la même manière : non pas en maître absolu, mais en utilisant les choses selon leur nature qu'il ne saurait modifier, groupant par exemple certains éléments, ménageant la rencontre de circonstances apparemment fortuites [2].

VI

Que conclure de ce chapitre de démonologie théologique? Que ceux qui attribuent au démon des calamités d'apparence et de structure naturelles, n'ont peut-être pas tort entièrement et dans tous les cas. Sans doute, l'action diabolique n'étant pas générale, il est difficile de savoir avec certitude qu'elle a lieu *hic et nunc*. Mais du moment qu'elle est possible, sinon vraisemblable, dans un cas donné, on est autorisé à prendre des moyens surnaturels pour en garantir les patients. L'Église nous y invite. En dehors de l'exorcisme proprement dit, qu'elle réserve exclusivement aux possédés, elle a des prières et des rites applicables

1. « L'apparition de l'Antechrist se produit selon l'action de Satan, parmi toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges menteurs »... *II Thess.*, II, 9 ; *Mt.*, XXIV, 24.

2. C'est pourquoi saint Thomas enseigne qu'il n'y a pas de miracles vrais, au sens propre et plein, en dehors des miracles divins. Iª, q. 114, a. 4.